

# HISTOIRE DE MANTES

L'origine de Mantes se trouve dès l'époque romaine, cependant la ville n'apparaît pas sur les itinéraires romains habituels. Quelques fouilles ont fourni cependant des monnaies, vases, haches de bronze de l'époque Gallo-Romaine.

Mantes porte des armoiries depuis le Xe siècle : « *une branche de chêne de sinople chargée de trois glands d'or sur champ d'azur* »



*Blason de Mantes la Jolie*

Qui deviendra celui-ci-dessus « *au demi chêne arraché chargé comme dessus d'une demi-fleur de lys d'or sur champ de gueules* ».

La devise de Mantes est la suivante :

***Mantes unit au chêne des dieux  
Le lys du roi sur la bannière  
Ils la protégeaient tous deux  
Car tous deux elle les révère***

Plusieurs formes anciennes donnent l'étymologie de Mantes : Mantela – Mantola – Mentula – Medanta – Mante (sans s) – et depuis le XVIIe siècle Mantes

A la fin du XVIe siècle, sous Henri IV, Mantes devint **Mantes la Jolie** lors de la reconstruction de la ville que Guillaume le Conquérant avait détruite en 1087.

Mantes possédait à l'origine **TROIS** localités : Mantes le Château en centre ville – Mantes l'Eau hameau habité par les pêcheurs le long de la Seine depuis les Cordeliers jusqu'à la rue St Roch et Mantes la Ville : aucune découverte de son sol ne put déterminer une première origine en cet endroit de Mantes – Mantes la Ville est aujourd'hui une ville à part entière indépendante de Mantes la Jolie.

En 1066 Gauthier II le Blanc comte du Vexin accorde aux moines de Saint-Père de Chartres et Jumièges, l'exemption du péage des bateaux montant et descendant sur la rivière de Seine près le Château de Mantes lui appartenant.

Guillaume le Conquérant en 1077 exigera la possession du Vexin et des villes de Mantes, Pontoise et Chaumont de Philippe 1<sup>er</sup> suite aux brigandages de Raoul MONVOISIN seigneur de Rosny. Comme Philippe 1<sup>er</sup> n'y fit aucun droit, Guillaume roi d'Angleterre, détruisit Mantes de fond en comble à l'exception du château. Mais, il sera blessé mortellement par l'arçon de sa selle et, repentant d'avoir

# *HISTOIRE DE MANTES*

brûlé Notre Dame (la toute première collégiale), il légua par testament, une forte somme pour reconstruire l'édifice.

Il meurt à MANTES le 9 septembre 1087.

Le Château de Mantes : Philippe 1<sup>er</sup> le légua à Louis VI qui le cède à son tour à son frère naturel Philippe de Mantes dit « le Bâtard » (ce dernier était fils de Bertrade de Montfort). Philippe 1<sup>er</sup> fonda à Mantes le seul atelier monétaire connu dans la limite du département. Le château fut pris d'assaut par Louis le Gros en 1110 qui assiégea dans le même temps Meulan occupé par les Anglais par représailles contre le comte de Meulan ayant assiégé son château du pré Saint-Gervais de Paris. Mantes sera alors réuni au domaine royal.

En 1110, Louis VI accorde aussi une charte communale pour remercier les habitants de leur fidélité confirmée en 1150 par Louis VII.

En 1201 Philippe Auguste accorde une Prévôté royale à Mantes aux maire et magistrats communaux. Sous son règne la ville est érigée en Châtellenie.

Il meurt à Mantes le 14 juillet 1223. Son cœur est conservé à Mantes dans le chœur de la collégiale reconstruite et son corps se trouve en la basilique de Saint-Denis.

Marie de Brabant veuve de Philippe le Hardi (décédé en 1285), reçoit en douaire la châtellenie de Mantes, y restitue un Bailliage célèbre et indépendant de celui de Senlis duquel la ville relevait jusqu'alors ! Elle y meurt en 1321. La ville passe alors à Philippe d'Évreux jusqu'en 1364, elle restera à cette famille ensuite.

Le comté de Mantes est érigé en pairie par le roi Jean en 1353 en faveur de son gendre Charles II roi de Navarre appelé à juste titre « Le Mauvais ». La ville avait été prise par les Anglais en 1345 et reprise en 1364 par les Français sous la conduite de Bertrand DUGUESCLIN qui, dans le même temps, défendra également le comté de Meulan réuni à la couronne depuis 1204.

Charles V retrouvera son comté par traité du 6 mars 1364.

De 1416 à 1449 nouvelles dominations Anglaises (après la guerre de 100 ans).

En 1526, François 1<sup>er</sup> la donne à Messire Jean de Créquy, seigneur de CANAPLES Comte de Mantes et Meulan.

Après la mort d'Henri II, Catherine de Médicis reçoit le comté en usufruit avec celui de Meulan puis tout ceci passera ensuite au Duc d'Alençon son fils jusqu'en 1583



Catherine de Médicis et le Duc d'Alençon

# *HISTOIRE DE MANTES*

En 1551 l'ancienne municipalité est remplacée par un maire et 4 échevins et Henri IV fait de fréquents séjours à Mantes car sa maîtresse Gabrielle d'Estrées y a demeure face à la collégiale.

En 1592 transport est fait de la Justice du Châtelet en la ville de Mantes jusqu'à ce que Saint-Denis fût restitué à l'obéissance du roi Henri IV. Le 9 janvier 1594 dans la collégiale de Mantes, Henri IV donne audience à Louise de Vaudémont venant le supplier de faire justice des assassins de son époux.

L'assemblée générale du Clergé de France sera convoquée à Mantes en 1641 par le cardinal de RICHELIEU voulant prélever 80 millions sur les biens ecclésiastiques. Après de violentes discussions, ceux-ci furent réduits à 5 millions 500.000 Livres.

Louis XVI passera à Mantes venant de CHERBOURG le 29 juin 1786 – il passera d'ailleurs à MEULAN à cette même occasion et s'arrêtera au relais de poste Lécuyer, son séjour devait même s'y prolonger une grande partie de la journée et Marie Antoinette sera l'hôte d'une maison (devenue Maison Berson) où elle fut reçue avec tous les honneurs à sa Majesté.

A la Révolution, Mantes perd son Présidial (voir dossier à ce propos) ses justices, son GRENIER A SEL et son élection. Mantes devint sous-préfecture par la loi du 18 pluviôse de l'an 8. Le tribunal de première Instance est installé dans l'ancien Auditoire royal et l'hôtel de ville sera conservé aux côtés du tout nouveau mais démoli depuis.

Mantes possédait plusieurs paroisses :

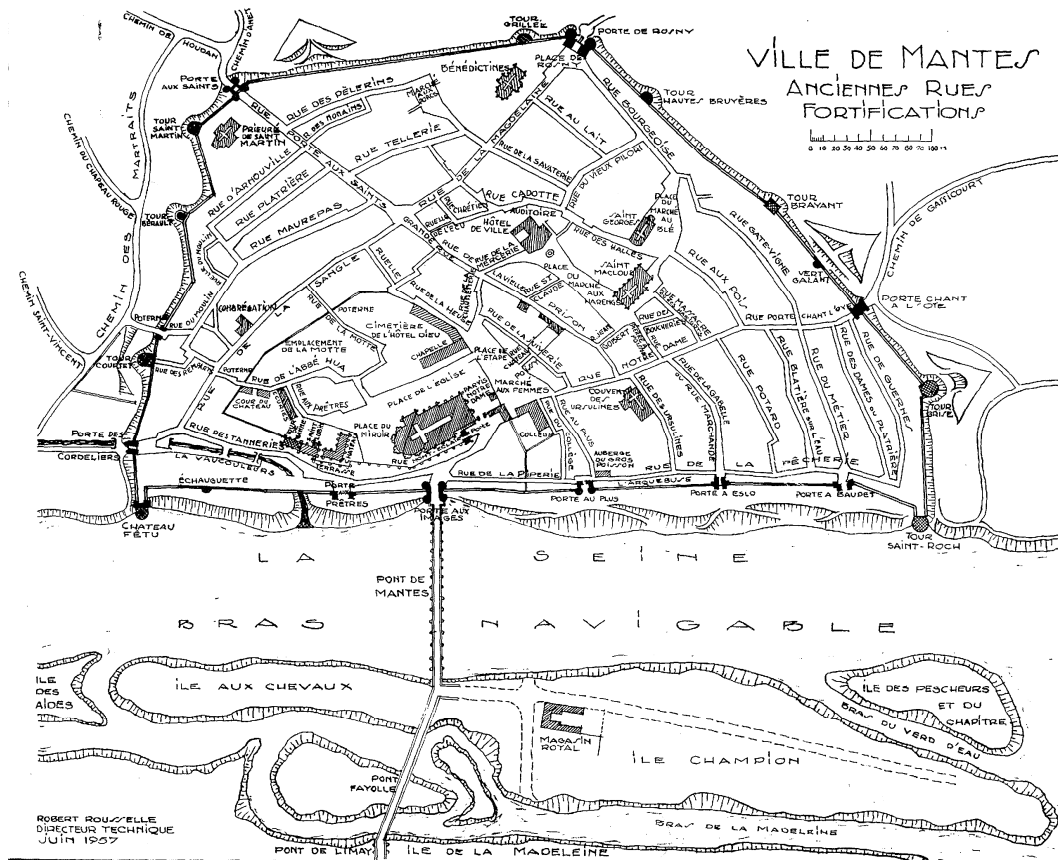
- Saint Maclou et Saint Pierre furent supprimées en 1791 – cette dernière dépendait de l'évêché de Chartres et était la plus ancienne se tenant depuis la porte de Rosny jusqu'à Gassicourt qui a une église du 6<sup>e</sup> siècle brûlée par le Comte de Brissac Gouverneur de Paris en 1589. Elle fut rebâtie en 1596.
- Sainte Croix et Notre Dame furent conservées.

Diverses portes défendaient Mantes dans ses murailles anciennes : La Motte – Tour de Ganne – Porte du Fort – Porte Chant à l'oie – Porte des Cordeliers – Tour Grillée – Porte de Rosny – Tour Brayant – Tour Grise – Tour Saint-Roch – Porte à Baudot – Porte à Eslot (à l'eau) – Porte au Plu – Tours aux Images – Portes aux Prêtres – Tour Saint –Nicolas – Tour Courlot – Tour Barault – Tour Saint-Martin – Les Ravelins

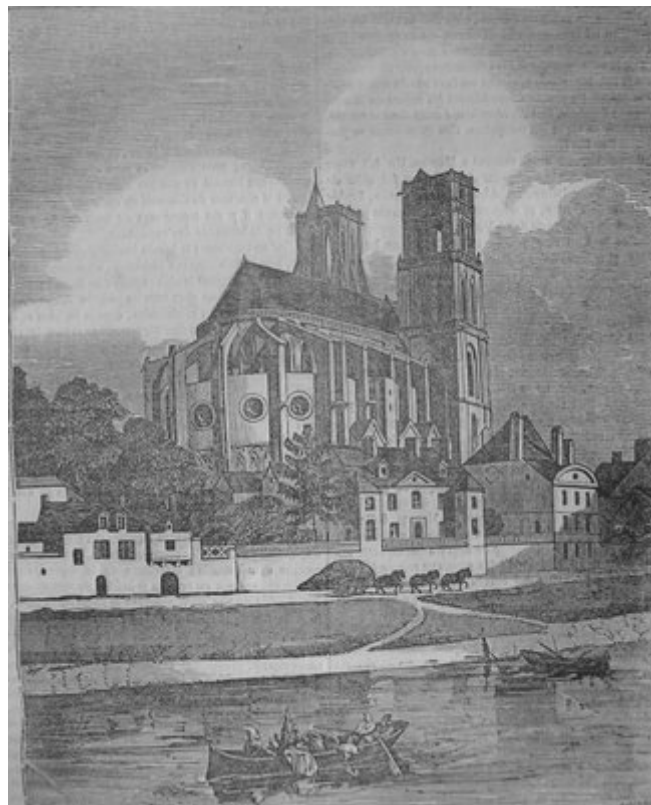
Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : E. Grave – Iconographies Plan ROUSSELLE 1957 – et coll. perso

# HISTOIRE DE MANTES



Plan ancien de Mantes avec ses fortifications, tours et portes



Le vieux Mantes et sa collégiale